

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 6

Artikel: Assemblée générale de la FSFP

Autor: Rappaz, Janine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Lors de sa séance du 26 mai le comité s'est constitué de la manière suivante :

● Comité exécutif

Présidente : Jacqueline Berenstein-Wavre, Genève
 1. vice-présidente : Dr Regula Pestalozzi-Henggeler, Zurich
 2. vice-présidente : Carla Bossi-Caroni, Lugano
 3. vice-présidente : Helen Kaiser-Frey, Bâretswil
 Trésorière : Marie Goetschmann-Lauber, Venthône
 Autres membres du comité exécutif : Erika Eichenberger, Dr. C. Feinstein-Rosenberg, M. Vaucher-Weibel, N. Zirfass-Wüest.

● Font encore partie du comité :

S. Anliker-Miller, J. de Bocard-Perréard, F. Champoud-de Montmollin, L. Holsboer-Maschmeier, M. Lörtscher-Ullmann, C. Robert-Tissot, Dr. C. Schenk, M. Schnyder-Möckli, Dr. M. Spillmann, I. Thomann-Baur, E. Vogelbacher-Stampa, E. Wildbolz-Oester.

Séance d'information sur le Jura. Vu le grand nombre d'abstentions lors du vote sur l'admission de l'association féminine pour la défense du Jura au sein de l'Alliance lors de l'assemblée des délégués du 29 avril, le comité a décidé d'organiser une journée d'information sur la situation historique et juridique du Jura.

Hindelbank Des détenues demandent par la voie légale l'amélioration de leurs conditions de vie

Hindelbank, dans le canton de Berne, à huit heures de train de Genève ou de Sion, est depuis 1975 le seul pénitencier pour femmes de Suisse. Les détenues travaillent 9 heures par jour et gagnent un maximum de 12 francs par jour, pour autant que soient satisfaites 4 conditions : qualité de travail, bonne volonté, bonne conduite, ordre dans la cellule (individuelle et dépourvue de sonnette d'appel). Leurs loisirs : une soirée récréative par mois. La consommation de cigarettes est limitée à 3 paquets par semaine. Les visites sont réservées aux membres de la famille et aux fiancés : deux heures par mois, en présence d'un gardien, et jamais le samedi ni le dimanche. Or, beaucoup de détenues sont étrangères et ne reçoivent pas de visites.

Cette description figure dans le numéro de mai du Passe-muraille, journal des prisonniers, édité à l'extérieur par les Groupes action prison de Genève, Lausanne et Neuchâtel et le Comité prison de La Chaux-de-Fonds.

La mort d'une détenue étrangère, victime d'une crise d'asthme dans sa cellule, suscite chez les pensionnaires de Hindelbank une prise de conscience de leur condition de « femmes détenues ». 41 des 42 détenues de la section des primaires (premier délit) et les 22 de la section des récidivistes adressent le 13 mars une pétition à M. Furgler, président de la Confédération

et chef du Département fédéral de justice et police, demandant l'amélioration de leurs conditions de détention. « Ce dont nous avons besoin, c'est de compréhension humaine, de sens psychologique et de conditions de détention plus souples, car des bâtiments modernes et propres, des jardins fleuris ne suffisent pas. »

Quelques jours plus tard, M. Furgler reçoit une seconde pétition, signée par 32 détenues, où il est demandé que le droit de pétition, reconnu aux prisonniers par la jurisprudence récente du Tribunal fédéral, ne soit pas vidé de sa substance. Pétition dans laquelle les détenues relatent les faits suivants : peu après l'expédition de la première pétition, cinq inspecteurs de la police judiciaire bernoise sont venus interroger chaque détenue individuellement sur le fil des événements qui l'avait conduite à signer cette pétition. D'autre part, le personnel de la prison aurait fouillé les cellules des détenues en leur absence.

41 députés du Grand Conseil bernois, indignés de la tournure des événements, ont écrit, conduits par Mme Ruth Hamm, institutrice, une lettre de soutien aux femmes de Hindelbank. On ne sait pas encore si cette lettre a été remise à ses destinataires par le directeur du pénitencier.

D'autre part, Mme Hamm a été « punie » pour son intervention, car elle n'a pas été nommée à la commission de justice du Grand Conseil.

A.-M. L.

Assemblée générale de la FSFP

La Fédération suisse des femmes protestantes a tenu son assemblée générale à Bienne les 13 et 14 mai 1977. Elle a accueilli une nouvelle association, le groupe des femmes protestantes valaisannes, nommé trois nouveaux membres au comité suisse : Mmes Barbara Vischer, Dr en droit de Genève, Doris Voegelin, théologienne de Riehen, et Linette Stich, représentante de l'Eglise méthodiste. Relevons, parmi les départs, celui de Mme M.-J. Perrenoud de Moutier, présidente de 1965, à 1971, et de Mme Hélène Guinand, Dr en droit de Genève, l'une et l'autre après douze ans de travail au comité. Pour concrétiser notre participation à la lutte contre la torture, une lettre a été envoyée à l'OMS pour appuyer la récente protestation de Terre des Hommes concernant les mutilations de fillettes.

La journée du 13 était réservée à un exposé du Dr Lukas Vischer théologien, sur les problèmes et perspectives que pose un nouveau style de vie. Dans le vaste tableau qu'a brossé M. Vischer, j'ai retenu

pour ma part l'importance de nouvelles dispositions intérieures nécessaires au partage du pouvoir et aux prises de décisions communes, et le souhait que l'Eglise devienne un « espace » permettant les initiatives et l'invention, le renouveau de la Sainte Cène au centre du culte. Les participantes ont ensuite travaillé sur deux thèmes, l'énergie et la santé publique, après avoir entendu deux experts, M. Niklaus, physicien, et Mlle Poletti, directrice du Bon Secours à Genève.

Pour illustrer l'accueil de la Fédération des femmes protestantes du Jura, six femmes, séparatistes et anti-séparatistes, ont présenté ensemble leurs problèmes et leurs espoirs sans en masquer les difficultés et les tensions. Le ton de respect et d'écoute mutuel a démontré qu'au-delà des passions et des divergences, chacun peut trouver son identité et respecter celle de l'autre ; témoignant ainsi combien les femmes désirent servir la paix.

Janine Rappaz



Assemblée générale de l'ASDF

L'ASSOCIATION SUISSE POUR LES DROITS DE LA FEMME tenait son assemblée générale, les 7 et 8 mai, à Montreux.

La partie statutaire se déroula, au casino de Montreux, au début de l'après-midi : les différents rapports furent approuvés par les quelque 170 déléguées venues de tous les coins de la Suisse. Madame Gertrude Girard-Montet, présidente depuis 9 ans, présentait son dernier rapport ; elle y souligne les grands moments de cette période : l'opposition de l'ASDF à la ratification par la Suisse de la Convention des droits de l'homme en 1968, la campagne pour le suffrage féminin en 1971, enfin, la victoire ; c'est aussi le moment du changement de nom de l'association, sa réadaptation à des buts plus larges ; ces buts étaient d'ailleurs contenus dans les statuts, mais avaient été un peu négligés, tant l'obtention des droits politiques avait accaparé les forces de l'association. Dès lors, l'accent est mis sur l'information et l'instruction civique : des cours s'organisent dans la plupart des sections, on s'exerce aussi à l'expression orale, des bibliothèques féministes s'ouvrent, on informe encore plus souvent avant des élections ou votations, un bulletin interne raconte ce qui se passe dans les sections, de quoi puiser des idées pour celles qui en manquent...

Une dernière recommandation de la présidente sortante : ne pas avoir peur de s'engager et de participer.

Pour la remplacer et pour remplacer 2 membres du comité central démissionnaires aussi, l'assemblée a élu Mmes Isabell Mahler, d'Aarau, docteur en droit, représentante de l'ASDF à la Commission fédérale pour les questions féminines ; Bertie Wenk, de Bâle, enseignante, et Madeleine Elmer, de Soleure, bibliothécaire.

Madame Olivia Egli-Delafontaine, Montreuusienne émigrée à Zurich, licenciée en droit, a été élue Présidente de l'ASDF. Nous lui disons tous nos vœux.

L'IMAGE DE LA FEMME DANS LA PRESSE ET DANS LA PUBLICITE

Les déléguées assistèrent ensuite à un débat très intéressant, qui réunissait une brochette de gens remarquables : Me Gisèle Halimi, avocate parisienne bien connue, Yvette Jaggi, directrice de la FRC, Emilie Lieberherr, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, Bernard Béguin, adjoint à la direction de la Radio romande, Claude Richoz, rédacteur en chef de La Suisse, et Jean-Claude Kramer, directeur d'un bureau de publicité ; le débat était mené par Marie-Claude Leburgue, chef du Département de la culture et de l'éducation à la Radio romande. Le débat, qu'il est impossible de présenter en quelques phrases, s'est situé à plusieurs niveaux : celui de l'image traditionnelle de la femme, qui nous colle à la peau depuis des siècles et dont les hommes et les femmes d'aujourd'hui n'arrivent pas à se débarrasser — celui de la représentation féminine si insuffisante dans tous les postes-clé, dans les cadres, dans les mass media — et celui de l'image de la femme telle qu'elle apparaît dans toute la partie non rédactionnelle des journaux, à la TV..., image d'un être passif dont le rôle essentiel dans la société est d'absorber la production ! Les hommes présents, les mass media plaident bien sûr non coupables : les images incriminées sont bien sûr antérieures à leur propre existence ! Ils font tout ce qu'ils peuvent pour engager des femmes, pour parler des problèmes féminins...

Oui, mais dans quelle mesure sommes-nous « récupérées », comme le dit Gisèle Halimi, lorsqu'on veut bien parler de nos problèmes ? Dans quelle mesure les femmes nommées à des postes importants ne sont-elles que des alibis ? L'essentiel est vraiment que les femmes prennent en mains leur sort, l'assument elles-mêmes, luttent elles-mêmes pour l'améliorer et en ce qui concerne la presse et la publicité, soient conscientes de l'inexactitude des images qu'on leur présente et cherchent à les renverser.

Au dîner officiel, les membres de l'association et les invités témoignèrent à Mme Girard-Montet, conseillère nationale, leur affection et leur admiration pour l'immense travail accompli en faveur des femmes pendant bien plus que 9 ans, puisqu'elle fut présidente des groupes de Montreux, de Vevey, puis de la section vaudoise, avant de diriger le comité central. Des vœux furent exprimés pour la suite de sa carrière au Conseil national et au Conseil de l'Europe.

Le lendemain, deux sujets importants étaient à l'ordre du jour : Monsieur Schroeder, président du Concordat des caisses-maladie à Soleure, introduisit le premier sujet, l'assurance-maladie, tandis que le second était caractérisé en quelques coups de pinceau énergiques par Mme Janine Chassot, présidente des consommatrices vaudoises : la place de la femme dans la publicité. Après chacun des exposés, les déléguées votèrent à l'unanimité une résolution :

1. Inquiète du plafonnement des subsides fédéraux aux caisses-maladie, et des hausses de primes (surtout celles des femmes) qui en seront la conséquence, l'ASDF salue et soutient la motion déposée au Conseil national ; motion demandant entre autres d'entreprendre sans tarder la révision de la LAMA et

de trouver une autre base de financement. L'ASDF demande également de la part des autorités des dossiers plus différenciés, permettant de déterminer les causes qui font que les femmes sont plus sensibles à la maladie (fonction biologique, double journée de travail, effets de la situation défavorisée dans le travail).

2. L'ASDF demande à la SSR d'accorder une plus grande place aux femmes, dans les comités, le personnel, conformément aux articles 9 et 10 de la concession. Elle demande également que l'image de la femme dans les mass media corresponde mieux à la réalité.

S.Ch.

USPDA

Déposée en janvier 1976, l'initiative pour « la solution du délai » munie de 67 769 signatures valables sera présentée au peuple et aux cantons en septembre prochain. Elle ne propose pas seulement que l'interruption de la grossesse ne soit pas punissable durant les 12 premières semaines, elle demande également à la Confédération de prendre, avec la collaboration des cantons, les mesures nécessaires pour protéger la femme enceinte et encourager la planification familiale.

Cette initiative n'a pas pour objectif de recommander l'avortement : celui-ci n'est acceptable que lorsque aucune autre méthode ne permet de sortir d'une situation sans issue. Il est indispensable que toutes celles qui doivent recourir à cette solution extrême puissent le faire dans des conditions égales, quels que soient leur situation sociale, leur appartenance religieuse et le lieu de leur domicile. L'avortement clandestin doit absolument disparaître.

L'Union suisse pour décriminaliser l'avortement a besoin, pour mener, avant la votation, une campagne d'information objective et sans passion, de fonds importants. Nous vous recommandons de faire bon usage du CCP : 30-8770 (Bern).

Simone Chapuis

Une centenaire heureuse et optimiste

10 permanences dans 10 gares ; 11 pensions ; 15 bureaux de placement ; sans compter 1 école ménagère, 1 centre de loisirs, 2 clubs de midi, 1 bureau de renseignements « Mariages avec des Orientaux », et toute une floraison de feuilles de propagande, de fichiers d'adresses, d'affiches et de publications diverses... Voilà ce qu'a créé et ce que gère l'Union nationale des Amies de la Jeune Fille.

Aujourd'hui, le monde a changé, sans pour autant s'améliorer puisque de nouvelles menaces : la drogue, l'avortement, etc., font quotidiennement la vie des journaux. Les Amies savent s'adapter. Désormais, elles font essentiellement œuvre préventive en faveur de la jeunesse, grâce à leurs pensions, leurs bureaux de placement, leurs clubs. Tandis que dans les gares leur aide s'adresse aussi bien aux personnes du troisième âge qu'aux enfants, aux invalides et aux immigrés.

Leur but : prévenir - conseiller - aider.



KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE
 GENEVE - 4, Tour-de-l'île - tél. 23 50 74
 Mme M. KYBOURG, directrice

Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées AGPF

Préparation aux fonctions de

SECRETARE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue
 SECRETARE-STENOACTYLOGRAPHE trilingue ou quadrilingue
 SECRETARE-COMPTABLE trilingue
 STENOACTYLOGRAPHE bilingue ou monolingue
 EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées

ANGLAIS : 5 niveaux ; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
 ALLEMAND : 5 niveaux
 ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
 ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
 STENO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.

Parce que
je me fais
des amis

MANPOWER
Le travail, j'aime.

RUE CHAUCRAU 3 — TELEPHONE 20 35 51 — 1004 LAUSANNE

